

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 31/03/2016 Date de révision: 09/11/2015 Remplace la fiche: 23/04/2015 Version: 5.0

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : PURE Part de nature - NETTOYANT VITRES

Code du produit : SA-E030800-V02
Type de produit : Détergent

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel

Réservé à un usage professionnel

Utilisation de la substance/mélange : Nettoyant des surfaces vitrés et modernes

prêt à l'emploi

Ecodétergent certifié par Ecocert Greenlife selon le référentiel Ecocert disponible sur

http://detergents.ecocert.com

#### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### **SANOGIA**

Parc d'activités du Plateau de Signes - 94 Allée d'Helsinki - BP 50774

83870 SIGNES - FRANCE

T (33) 04.98 000.002 - F (33) 04.91 000.590

contact@sanogia.com

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : ORFILA : 01 45 42 59 59

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de- Tassigny F-54035 Nancy Cedex	+33 3 8332 3636
FRANCE	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

# **SECTION 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

# Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 2.2. Éléments d'étiquetage

# Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

# 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# SECTION 3: Composition/informations sur les composants

# 3.1. Substance

Non applicable

# 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
éthanol, alcool éthylique	(n° CAS) 64-17-5 (Numéro CE) 200-578-6 (Numéro index) 603-002-00-5 (N° REACH) 01-2119457610-43	1 - 5	F; R11

16/11/2015 FR (français) SDS Réf.: SA-E030800-V02 1/6

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
éthanol, alcool éthylique	(n° CAS) 64-17-5 (Numéro CE) 200-578-6 (Numéro index) 603-002-00-5 (N° REACH) 01-2119457610-43	1 - 5	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319

Textes des phrases R et H: voir section 16

# **SECTION 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général

: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation

: Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau

: Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

Premiers soins après contact oculaire

: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la

rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion

: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions

: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Agents d'extinction non appropriés

: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

 Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

# SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

# 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence

: Eloigner le personnel superflu.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection

: Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. en dehors des usages prévus. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage

: Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

# 6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

# **SECTION 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

16/11/2015 FR (français) SDS Réf.: SA-E030800-V02 2/6

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart

des : Sources de chaleur, Stocker à l'abri du gel. Garder les conteneurs fermés en dehors de

leur utilisation.

Produits incompatibles : Bases fortes.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

Durée de stockage maximale : 24 mois Température de stockage : 5 - 30 °C

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

éthanol, alcool éthylique (64-17-5)		
France	Nom local	Alcool éthylique
France	VME (mg/m³)	1900 mg/m³
France	VME (ppm)	1000 ppm
France	VLE (mg/m³)	9500 mg/m³
France	VLE (ppm)	5000 ppm

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle : Eviter toute exposition inutile.

Protection des mains : Aucune protection individuelle n'est requise dans les conditions normales d'utilisation. Porter des

gants de protection.

Protection oculaire : Aucune protection individuelle n'est requise dans les conditions normales d'utilisation. Lunettes

anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité.

Protection des voies respiratoires : Aucune protection individuelle n'est requise dans les conditions normales d'utilisation. Porter un

masque approprié.

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

# SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Limpide.

Couleur : Incolore.

Odeur : caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 3 - 4

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : 57 °C

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 0,98 - 1

Solubilité : Soluble dans l'eau.

Log Pow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : Non applicable Viscosité, dynamique : Non applicable

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

16/11/2015 FR (français) SDS Réf.: SA-E030800-V02 3/6

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

#### **Autres informations**

Autres propriétés

: Etude de la combustibilité: Selon la section 32 (L2) du Manuel d'Epreuves et de Critères, 5ième édition révisée, le produit testé " PURE PART DE NATURE NETTOYANT VITRES SA-E030800-V02 ESSAI: A06 - Lot: L 1527801 DU 05/10/2015 - ECH nº 515290" ne doit pas être considéré comme entretenant la combustion.

# SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### Réactivité

Aucune en utilisation normale.

#### Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### Possibilité de réactions dangereuses

Aucune en utilisation normale.

#### Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

#### 10.5. Matières incompatibles

Bases fortes.

#### Produits de décomposition dangereux 10.6.

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

# **SECTION 11: Informations toxicologiques**

# Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
	Aucune donnée toxicologique sur le mélange lui-même n'est disponible

Addutte doffilee toxicologique sur le meiarige ful-meme mest disponible
Les données toxicologiques suivantes se réfèrent aux substances

éthanol, alcool éthylique (64-17-5)		
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg	
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg	
CL50 inhalation rat (Vapeurs - mg/l/4h)	> 20 mg/l/4h	

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

pH: 3 - 4

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

pH: 3 - 4

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition unique)

: Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition répétée)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Danger par aspiration : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles

: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# **SECTION 12: Informations écologiques**

# **Toxicité**

	Aucune donnée écotoxicologique sur le mélange lui-même n'est disponible	
PURE Part de nature - NETTOYANT VITRES		

16/11/2015 FR (français) SDS Réf.: SA-E030800-V02 4/6

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

PURE Part de nature - NETTOYANT VITRES		
	Les données écotoxicologiques suivantes se réfèrent aux substances	
éthanol, alcool éthylique (64-17-5)		
CL50 poisson 1	> 100 mg/l Espèces: Leuciscus idus melanotus - Durée h: 48	
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l Espèces: Daphnia magna - Durée h: 24	
CE50 autres organismes aquatiques 1	5000 mg/l Espèces: Chlorella pyrenoidosa (algues)	

# 12.2. Persistance et dégradabilité

PURE Part de nature - NETTOYANT VI	TRES
Persistance et dégradabilité	Les tensio-actifs présents dans le mélange sont conformes aux exigences du règlement relatif aux détergents n°648/2004/CE. Non établi.
éthanol, alcool éthylique (64-17-5)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable

84 %

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Biodégradation

PURE Part de nature - NETTOYANT VITRES		
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.	
éthanol, alcool éthylique (64-17-5)		
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	0,66	
Log Kow	-0,35 20°C	
Potentiel de bioaccumulation	Ne montre pas de bioaccumulation.	

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Composant	
éthanol, alcool éthylique (64-17-5)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du réglement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du réglement REACH annexe XIII

# 12.6. Autres effets néfastes

: Éviter le rejet dans l'environnement

# SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des

: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

déchets

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

# **SECTION 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID	
14.1. Numéro ONU					
Non réglementé pour le transport					
14.2. Nom d'expédition d	les Nations unies				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport					
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.4. Groupe d'emballage					
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.5. Dangers pour l'environnement					
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	

16/11/2015 FR (français) SDS Réf.: SA-E030800-V02 5/6

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

14.6.2. Transport maritime

14.6.3. Transport aérien

14.6.4. Transport par voie fluviale

Non soumis à l'ADN : Non

14.6.5. Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

# 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

# **SECTION 15: Informations réglementaires**

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Autres informations, restrictions et dispositions légales

: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

# **SECTION 16: Autres informations**

Sources des données	: RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16
	décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le
	règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2	
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2	
H225	Liquide et vapeurs très inflammables	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux	
R11	Facilement inflammable	
F	Facilement inflammable	

# FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

16/11/2015 FR (français) SDS Réf.: SA-E030800-V02 6/6